

Comment une entreprise définit-elle sa production ?

L'engagement des organisations dans le développement durable

DOCUMENT 1 - Envie Autonomie

Envie Autonomie est une association qui fait partie de « Envie », réseau de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France. Son activité consiste à rénover du matériel médical afin de lui donner une seconde vie, avec :

- l'insertion par le travail des hommes et des femmes en situation d'exclusion du monde du travail ;
- la possibilité, grâce aux économies réalisées, d'une meilleure prise en charge du matériel médical nécessaire pour compenser une situation de handicap ou de perte d'autonomie ;
- la création d'une activité économique locale ;
- la création d'un réseau de techniciens de maintenance et de réparation du matériel médical ;
- la création d'une filière nationale de collecte du matériel pouvant faire école à l'échelle européenne ;
- la création d'une nouvelle filière d'économie circulaire : réutilisation du matériel inutilisé qui est le plus souvent jeté et détruit quels que soient son état et sa valeur résiduelle.



Envie Autonomie
youtu.be/iurjgKbU0lo **VIDÉO**

1 • Quelle est l'activité de cette organisation ?

.....

.....

2 • Envie Autonomie fait-elle partie de l'économie circulaire ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

3 • Relevez dans la vidéo et dans le document 1 les différentes missions de l'association.

Dimension sociale	Dimension économique	Dimension environnementale

4 • Lors de vos premières périodes de stage, avez-vous pu observer les pratiques mises en place dans votre entreprise d'accueil pour la protection de l'environnement ? Si oui, lesquelles ? Si non, quelles pourraient être selon vous les pratiques à adopter ?

.....

.....

.....

.....

SUJET

À l'aide du document 2, vous expliquerez dans un développement structuré comment les entreprises peuvent contribuer au respect de l'environnement. Puis, en prenant appui sur votre expérience en tant que stagiaire et/ou citoyen, vous expliquerez quelles actions vous pourriez mettre en place.

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- la réduction et le recyclage des déchets ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (système de chauffage, utilisation d'énergie moins polluante) ;
- la sélection de circuits courts ;
- le développement du covoiturage ou autres solutions de transport ;
- la création d'emploi et d'activité.

En conclusion, vous mettrez en évidence la nécessité pour les entreprises comme pour les citoyens d'agir pour l'environnement.

DOCUMENT 2 - L'engagement des grandes entreprises dans l'économie circulaire

33 grandes entreprises françaises se sont engagées en faveur de l'économie circulaire dans un rapport remis au gouvernement. Au total, 100 engagements d'actions visant à limiter le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie ont été signés dans ce document.



Le groupe cosmétique **L'Oréal** veut réduire sa consommation d'eau de 60 % en litres par produit fini et réduire la génération de déchets de 60 % en grammes par produit fini d'ici 2020.

Engie s'est engagé à impulser les gaz renouvelables (biogaz, biométhane de 1^{re}, 2^e et 3^e générations) et à développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires.

Dans sa « Politique Climat » initiée en 2015, **Danone** s'est imposé un objectif « zéro net carbone » d'ici à 2050.

Le groupe **PSA** souhaite poursuivre ses engagements européens entrepris en 2015 consistant à commercialiser des véhicules porteurs de 30 % de matériaux verts (recyclés, naturels ou biosourcés) dans le reste du monde à l'horizon 2025.

Avec une échéance à la fin de l'année 2030, le géant du ciment **LafargeHolcim** s'engage à créer plus de valeur autour des déchets, notamment en utilisant 80 millions de tonnes de ressources issues chaque année des déchets dans les opérations du groupe.

L'équipementier **Michelin** s'est engagé dans la lutte contre l'obsolescence programmée des pneus. La marque au bibendum veut allonger la durée d'usage des pneumatiques tout en garantissant une pérennité des performances.

